

HC
111
.A3414
1986
v. 7

Perspectives 86

Ontario



Gouvernement
du Canada

Expansion industrielle
régionale

Government
of Canada

Regional Industrial
Expansion

Canada

ONTARIO

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1986

DEPARTMENT OF REGIONAL
INDUSTRIAL EXPANSION
LIBRARY

DEC 21 1987

BIBLIOTHEQUE
MINISTÈRE DE L'EXPANSION
INDUSTRIELLE REGIONALE

**Bureau du Coordinateur fédéral
du développement économique
Toronto (Ontario)**

(Les données et les statistiques utilisées dans ce rapport ont été arrêtées
au 20 février 1986.)

TABLE DES MATIÈRES

1.	Sommaire	1
2.	Vue d'ensemble	
	i) Rendement	3
	ii) Structure	3
	iii) Adaptation structurelle	5
3.	Questions clés	
	i) La libéralisation des échanges commerciaux	7
	ii) Les ressources humaines	11
	iii) Les marchés financiers	13
	iv) L'industrie automobile	14
4.	Le nord de l'Ontario	17
5.	Conclusion	20
6.	Annexe A -- Structure économique et performance de l'Ontario	
	i) Structure	21
	ii) Rendement	23

1. SOMMAIRE

La forte croissance économique de l'Ontario qui, en 1985, était de 4,8 p. 100, devrait se situer entre 3 et 3,5 p. 100 en 1986. Ce résultat est dû en grande partie à la concentration des activités dans la région de Toronto et le long du corridor de la 401, et à l'importance de l'industrie automobile; il est dû également au resserrement des liens économiques de la province avec les états limitrophes des Grands Lacs aux États-Unis. Cette situation particulière fait ressortir la vulnérabilité de l'Ontario face à la concurrence extérieure et affaiblit sa faculté d'adaptation. Cependant, l'Ontario a su faire preuve d'une grande souplesse dans la répartition de ses ressources et vis-à-vis des marchés qu'elle dessert.

A l'heure actuelle, le projet de libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis domine la vie économique de l'Ontario, projet qui sera réalisé par le biais de négociations bilatérales et multilatérales. Les discussions portent d'une part sur la facilité d'adaptation, la vulnérabilité, la perte d'emplois et de revenus, les répercussions sociales, et d'autre part sur les avantages évidents mais difficilement quantifiables à retirer d'un rapprochement avec les États-Unis. Au cœur du problème se trouve le secteur secondaire qui doit jongler avec les défis et les occasions d'affaires.

L'attitude soucieuse du gouvernement de l'Ontario reflète bien l'inégalité des facteurs à peser au cours des négociations : il faut trouver l'équilibre entre les coûts déjà connus et les avantages encore inconnus quoique anticipés. Pour en arriver à élaborer une politique adéquate, il faudra établir des objectifs pertinents, évaluer la portée des négociations, amorcer une participation provinciale positive et prendre les dispositions nécessaires pour favoriser la transition.

La compétence des ressources humaines dont dispose l'Ontario est un des facteurs fondamentaux permettant de déterminer si l'économie de la province peut s'adapter à la nouvelle conjoncture modelée par des changements techniques continuels et la libéralisation des échanges commerciaux. Il faudra peut-être modifier l'orientation des institutions d'enseignement, de même que les méthodes pédagogiques et de formation afin de faciliter l'adaptation des personnes qui seront particulièrement touchées par l'instauration d'un régime fondé sur le libre-échange. Il faudra de plus repenser les institutions et faire preuve de souplesse. Les employeurs et les syndicats devront en particulier négocier afin d'en arriver à des compromis en matière d'emploi et de sécurité d'emploi, de rémunération et de réduction des coûts.

L'Ontario a le marché financier le plus vaste et le plus complexe du Canada, marché qui, au cours des prochaines années, cherchera à s'intégrer de plus en plus au système financier mondial. Ce phénomène, conjugué aux progrès techniques, rendra le marché financier plus souple et polyvalent,

même s'il comporte également des risques plus élevés. Le défi à relever est donc l'élaboration de politiques cadres qui devraient permettre de parvenir à un équilibre parfait entre l'innovation et la sécurité.

Après avoir connu trois excellentes années, l'industrie automobile est maintenant aux prises avec une surcapacité de production et la nécessité de la réduire. Étant donné que l'Ontario domine le marché de l'automobile, cette province risque d'être frappée plus durement par une réduction de la production et des compressions de personnel. Par conséquent, les nouvelles usines construites en Ontario par des constructeurs non américains ne pourront absorber qu'une très petite fraction des travailleurs mis à pied. Ces difficultés propres à l'industrie automobile ne sont pas liées aux négociations sur la libéralisation des échanges, même si elles surgissent actuellement. Cependant, certains chercheront à mettre en relief ces questions pour exiger de nouvelles mesures de soutien et questionner le bien-fondé de la libéralisation des échanges commerciaux.

Les mines et la foresterie, longtemps piliers de la vie économique du nord de l'Ontario, doivent actuellement faire face à des marchés plus concurrentiels et moins stables. Pour conserver leur place au sein du marché, ces industries sont obligées d'automatiser leurs moyens de production, ce qui entraîne une diminution du nombre des emplois et des revenus et nuit considérablement à un grand nombre de villes dont l'activité économique dépend d'une seule industrie. Ajoutons que le tourisme offre d'attrayantes possibilités d'augmenter et d'absorber une certaine partie des pertes subies par l'industrie minière et la foresterie, mais il faudrait accepter de faire d'importants investissements et de mettre en place des installations adéquates.

2. VUE D'ENSEMBLE

i) Rendement

Pour l'Ontario, 1985 était une bonne année. Malgré les prévisions antérieures annonçant que le rendement élevé atteint en 1984 serait suivi d'une récession, on estime que l'économie a connu en 1985 une croissance assez généralisée d'environ 4,8 p. 100. Cependant, les statistiques de janvier 1986 portaient encore à 8,2 p. 100 le taux de chômage non dessaisonnalisé, signe que le chômage est légèrement plus élevé en Ontario qu'au Québec. Les zones de chômage les plus graves sont les régions de Sudbury, de Thunder Bay et de St. Catharines-Niagara.

En 1986, de plus grandes dépenses d'investissement, un ralentissement des exportations et une diminution de la demande devraient dominer la croissance provinciale, estimée de 3 à 3,5 p. 100. Ces prévisions restent cependant liées aux fluctuations de la valeur du dollar canadien et du prix du pétrole brut. Il semble peu probable que la valeur du dollar remonte à un point tel que les prix des marchandises ou des biens de consommation fabriqués en Ontario ne soient plus concurrentiels; cependant, la nécessité de prévenir de nouvelles chutes du dollar en soutenant sa valeur par une augmentation des taux d'intérêt pourrait réduire, dans une certaine mesure, les possibilités d'investissement qui, en retour, stimulent la croissance et la concurrence. La récente baisse des prix du pétrole brut bénéficiera à l'Ontario, étant donné que cette province en consomme de grandes quantités et que son industrie pétrochimique y est importante. Enfin, la relation entre les prix de l'Ontario et ceux des États-Unis pourrait être un aspect déterminant de la place de la province dans l'économie du Canada par rapport à la concurrence.

ii) Structure

La structure économique de l'Ontario est unique étant donné que cette province est au cœur de toutes les activités industrielles et commerciales du Canada. En effet, pour l'ensemble du pays, la province regroupe plus de 50 p. 100 des industries du secteur secondaire et plus de 40 p. 100 de l'industrie des services liés aux affaires. De ceci découlent deux caractéristiques essentielles de la structure de l'économie au Canada : la concentration des activités dans la région de Toronto et le long du corridor de la 401, ainsi que le resserrement des liens économiques avec les états américains limitrophes.

Le centre économique de la province, c'est Toronto. A cette zone métropolitaine vient s'ajouter le corridor de la 401; ces deux régions détiennent respectivement 41 p. 100 et 28 p. 100 du Produit provincial brut.

Dominant la majorité des activités, ces deux régions riches et dynamiques sont en tête du secteur de la fabrication et de l'industrie des services liés aux affaires; dans ce contexte, on peut affirmer que la vie et la santé économiques de la province dépendent des projets de ces deux régions géographiques.

Dans le reste de la province, la vie économique est plus ou moins semblable à celle du Canada dans son ensemble. Les principales industries reposent sur l'exploitation des richesses naturelles : les minéraux et leur traitement, les forêts et la transformation du bois, l'agriculture et le tourisme. Dans ces parties de la province, la mise en valeur qui dépend des projets entrepris tend à être plus lente et à se concentrer dans des communautés à industrie unique. En règle générale, les secteurs de l'économie qui reposent sur l'exploitation des richesses naturelles doivent faire face à un ralentissement de la croissance et à une augmentation du chômage; aussi, un grand nombre de communautés du nord de l'Ontario auront-elles à traverser une période d'adaptation difficile, au fur et à mesure que s'effriteront les bases de leurs activités économiques et sociales.

La dépendance de plus en plus marquée de l'Ontario envers les États-Unis est un autre aspect fondamental. Pour cette province, le pourcentage des exportations vers les États-Unis est passé de 18 p. 100 en 1976 à 33 p. 100 en 1984, en revanche, la part de la production destinée aux autres marchés (Ontario, reste du Canada, reste du monde) a diminué. Rappelons que l'Ontario fait partie intégrante de la " région économique des Grands Lacs " qui comprend la province elle-même et les huit états américains limitrophes. Plus des trois quarts de toutes les exportations de l'Ontario destinées aux États-Unis sont expédiées vers ces états, qui, en retour, vendent à l'Ontario plus de la moitié des importations de cette province. Même si ces états ont absorbé la plus grande partie de l'augmentation des exportations, on prévoit que leur croissance économique restera inférieure à la moyenne d'ici l'an 2000.

La majeure partie du commerce fait entre les États-Unis et l'Ontario a trait à l'industrie automobile, mais on remarque une complémentarité et un rapprochement dans d'autres secteurs. Mis à part les véhicules et les pièces détachées, six des huit principaux secteurs d'exportation sont les mêmes pour l'Ontario et les États-Unis : il s'agit des métaux précieux, des produits chimiques, des machines et du matériel de bureau, du matériel scientifique et professionnel, du matériel de télécommunications et d'autres appareils et équipement. L'Ontario connaît un surplus autant dans le secteur de l'automobile qu'ailleurs.

Ces deux caractéristiques structurelles fondamentales ont créé en Ontario une économie très spécialisée tant sur le plan intérieur qu'extérieur. La province en a retiré des avantages considérables qui la laissent cependant vulnérable face aux fluctuations des marchés; ce qui revient à souligner que toutes les difficultés éventuelles, qu'elles touchent

l'environnement, l'infrastructure ou l'organisation sociale, graviteront autour des mêmes facteurs.

Grâce à une conjoncture favorable due à la dévaluation du dollar canadien, les régions de Toronto et du corridor de la 401 jouissent d'une économie fondée sur la fabrication et l'exportation de produits automobiles, cependant cette économie reste étroitement liée à celle des états voisins. Il est difficile de prévoir la durée d'une telle situation, toutefois en ce qui concerne la concurrence, signalons que l'Ontario semble en perte de vitesse par rapport à ses concurrents étrangers et, dans une certaine mesure, aux autres provinces. Alors qu'au cours des dix dernières années, la productivité au Canada connaissait une croissance plus lente que celle des autres pays, celle de l'Ontario a en fait diminué. D'autres facteurs, notamment une expansion américaine soutenue, une augmentation du protectionnisme américain, une concurrence étrangère accrue, ainsi que les difficultés dues à la structure économique de plusieurs états des Grands Lacs, peuvent compromettre le succès économique de l'Ontario.

iii) Adaptation structurelle

L'Ontario a réussi à s'intégrer économiquement aux états des Grands Lacs à la suite de changements structurels profonds. Il semble toutefois nécessaire de poursuivre et même d'accélérer cette évolution.

Plus que jamais, l'Ontario accède à des marchés internationaux concurrentiels et éphémères; si la libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis se concrétise, il pourrait en résulter d'autres modifications importantes du marché.

Une évaluation de la mobilité de ses ressources humaines et financières, et sa faculté d'adapter la production et les marchés en fonction de la situation économique devraient permettre à cette province de faire le bilan de son actif et de son passif, lorsque sera venu le moment de faire face aux changements.

Les travailleurs de l'Ontario ont toujours fait preuve d'une certaine souplesse. Les données de 1984 sur le roulement de main-d'oeuvre démontre que la majorité des employés ont été au service de leur employeur actuel pendant une période inférieure à cinq ans; les données sont sensiblement les mêmes pour le reste du Canada et les États-Unis. De la même façon, les habitants de l'Ontario ont fait preuve d'une mobilité considérable afin de répondre aux occasions d'emplois. Le recensement de 1981 a démontré que 17 p. 100 de la main-d'oeuvre de l'Ontario avait déménagé à l'intérieur de la province au cours de cette année-là.

A la fin des années 70, attirée par l'essor économique, la population de l'Ontario s'est déplacée en masse vers les provinces de l'Ouest. Par contre, en 1981, la situation s'est renversée pour enfin se stabiliser. En 1984, on

notait une augmentation nette de la population, à savoir 20 000 personnes venant des provinces de l'Ouest et 22 000 personnes venant du Québec et des Maritimes. De cette mobilité de la main-d'oeuvre dépend donc en partie la souplesse des cadres -- c'est-à-dire les employeurs, les syndicats et les institutions d'enseignement -- à proposer de nouvelles méthodes de travail et à établir des relations qui faciliteront les changements.

La mobilité des ressources financières est plus difficile à évaluer; l'âge du capital social, entre autres, est un indice à considérer. Ainsi, un capital social relativement jeune indique une mise en circulation de ressources assez récentes et aussi, l'implantation de nouvelles techniques et méthodes. Si l'on compare l'âge du capital social en Ontario à celui des États-Unis en 1981, on s'aperçoit que le capital social de l'Ontario dans les secteurs de fabrication, des transports et des télécommunications était légèrement plus récent que celui des États-Unis, alors que le capital social de l'agriculture, des pêches et de la foresterie, des mines, des assurances et de l'immobilier était plus ancien. La diminution des investissements due à la récession a provoqué un vieillissement général du capital social de l'Ontario dans tous les secteurs sauf ceux de la finance, des assurances et de l'immobilier.

La dépendance croissante de l'Ontario envers les États-Unis s'est traduite par un changement dans la nature des produits exportés. Il faut, en effet, noter une réduction des exportations de matières premières au profit de produits manufacturés, surtout les produits faisant appel aux techniques de pointe. Au cours de la période allant de 1977 à 1984, le pourcentage des exportations de matières premières est passé de 25 à 23 p. 100, alors que les exportations de produits manufacturés augmentaient de 71 à 73 p. 100. Certaines activités du secteur secondaire ont connu une croissance plus marquée, comme la fabrication des produits à base de caoutchouc, les machines et le matériel de bureau, le matériel et les instruments de télécommunications avec les produits qui s'y rattachent. Le pourcentage des exportations d'automobiles et de pièces détachées a très légèrement diminué passant de 49,5 p. 100 à 49 p. 100.

3. QUESTIONS CLÉS

Étant donné que l'Ontario dépend énormément des échanges commerciaux avec les États-Unis, le défi fondamental à relever est d'améliorer le pouvoir de concurrence de tous les secteurs de l'économie. C'est pour cette raison que les négociations sur la libéralisation des échanges avec les États-Unis sont au premier rang des préoccupations. Deux autres facteurs auront des effets majeurs sur la faculté de l'Ontario à soutenir la concurrence, à savoir la compétence de ses ressources humaines et ses marchés financiers. En plus de ces facteurs prépondérants qui affectent toute la vie économique, deux secteurs de l'industrie en Ontario sont sur le point de connaître des revirements structurels majeurs. Pour le sud de l'Ontario, il s'agit de l'industrie automobile et pour le nord, des industries reposant sur l'exploitation des richesses naturelles.

i) La libéralisation des échanges commerciaux

Les marchés de l'Ontario prennent de plus en plus d'importance sur la scène internationale : 36 p. 100 des biens et services sont exportés, tandis que les importations comptent pour environ 30 p. 100 du marché canadien apparent. L'augmentation rapide des importations et des exportations porte à croire que pour l'Ontario, la meilleure façon de réaliser des bénéfices est de spécialiser sa participation sur les marchés internationaux.

Dans ce contexte, la principale préoccupation est la possibilité de libéraliser les échanges commerciaux avec les États-Unis, soit en concluant une entente bilatérale générale, soit au cours des prochaines négociations de l'Accord général sur les tarifs douaniers et sur le commerce (GATT). Des études faites récemment par les gouvernements et le milieu des affaires devraient fournir des précisions quant aux répercussions de cette libéralisation sur certains secteurs de l'économie. Les résultats d'expériences antérieures semblent indiquer que les avantages l'emportent sur les inconvénients, même si, de prime abord, il paraît difficile de déterminer avec précision ces avantages. En Ontario, les discussions se caractérisent par l'importance des différents arguments avancés. Dans une certaine mesure, il a été possible de préciser la portée des inquiétudes quant à l'adaptation, à la vulnérabilité, à la perte d'emplois et de rémunération. Par contre, les avantages évidents à gagner d'un rapprochement économique avec les États-Unis sont plus difficilement quantifiables et encore moins tangibles.

Une plus grande ouverture des marchés américains devrait profiter à l'industrie minière, à la foresterie et aux industries qui s'y rattachent. Bien des sociétés déjà compétitives sur le plan international et orientées vers l'exportation sont bien placées pour combler les créneaux qui s'ouvriront à elles. Même si l'imposition de barrières tarifaires a

relativement peu d'importance pour ces sociétés, il n'en reste pas moins que le protectionnisme et les formalités douanières américaines entravent sérieusement les échanges commerciaux. L'économie des régions du nord, du centre et de l'est de l'Ontario où la croissance économique est traditionnellement plus lente car fondée sur l'exploitation des matières premières, devrait monter en flèche grâce à la libéralisation des échanges avec les États-Unis. Cependant, les pressions exercées par la concurrence continueront de limiter l'accès aux emplois ainsi que les perspectives d'expansion de ces industries et des communautés qui en dépendent.

En raison de l'interventionnisme marqué du gouvernement dans le secteur agro-alimentaire, il faudra, au cours des négociations, soupeser soigneusement les intérêts des agriculteurs, des industries de transformation des aliments et les intérêts des consommateurs. L'abolition des programmes officiels de subventions à l'agriculture pourrait permettre aux industries de transformation des aliments d'être plus compétitives sur certains marchés américains, tout en forçant le secteur agricole à restructurer complètement ses activités sous la pression des importations. Par contre, le maintien de ces programmes pourrait permettre une restructuration progressive de l'industrie agricole, laissant l'industrie de transformation des aliments vulnérable face à la concurrence exercée par les importations libres.

Le secteur secondaire devrait être le plus touché par la restructuration résultant de la libéralisation des échanges commerciaux. En effet, en Ontario les industries de fabrication sont étroitement liées au secteur secondaire des états des Grands Lacs, elles sont donc très vulnérables à la concurrence découlant des techniques de pointe, de la conception avancée, de la qualité de la gestion et des produits. Puisque les industries de fabrication sont en grande partie concentrées dans la région de Toronto et le long du corridor de la 401, le poids des changements et de l'adaptation pèsera lourdement sur ces deux sous-régions clés. La compétitivité de l'Ontario dans tout accord commercial sera en fait déterminée par la réponse des principaux joueurs de ces deux sous-régions. La réaction du secteur secondaire sera déterminée par celle de deux groupes importants : les grandes filiales américaines et les PME contrôlées par le Canada.

Le gouvernement de l'Ontario évalue à 65 p. 100 la production provinciale provenant de filiales sous contrôle américain. A l'origine, un grand nombre de ces sociétés s'étaient installées en Ontario afin de contourner les barrières douanières et de desservir le marché canadien. Avec la baisse des tarifs douaniers, ces sociétés ont manifesté une volonté ferme de rationaliser la production nord-sud de façon à combiner les avantages des coûts de revient canadiens peu élevés, aux services de leurs réseaux de commercialisation et de distribution aux États-Unis. Il est difficile de prévoir avec certitude leur faculté d'adaptation à une entente globale. D'autres pressions indépendantes du marché, exercées par les gouvernements des provinces et des états américains, par les syndicats, les localités et les groupes d'intérêt public peuvent contraindre ces entreprises davantage que les petites compagnies et influencer leurs décisions.

La réaction des petites entreprises canadiennes est cruciale car au cours des dernières années, ces entreprises ont été une source importante de création d'emplois. Ajoutons que le nombre élevé d'entreprises créées rend ce secteur très vulnérable étant donné la conjoncture actuelle.

Avec la libéralisation des échanges commerciaux, ces petites entreprises verraient s'ouvrir l'accès à de nouveaux marchés, mais par contre, risqueraient de voir s'intensifier la concurrence sur leur marché actuel. Le principal défi qu'elles auront à relever consiste à établir un réseau de distribution permettant de pénétrer les marchés américains et d'offrir des services. Étant elles aussi situées à Toronto et le long du corridor de la 401, ces entreprises jouent donc un rôle important dans les négociations sur le libre-échange pour ces sous-régions. En cas d'échec des négociations, les sociétés canadiennes et les petites entreprises risquent d'être perdantes. En effet, elles disposent de peu de moyens pour résister aux mesures de protectionnisme des États-Unis, et si l'accès au marché américain est limité, les plus prospères d'entre elles pourraient être contraintes de déplacer leurs installations et leur personnel chez nos voisins du Sud.

A l'heure actuelle dans le secteur secondaire, le commerce des véhicules et des pièces détachées est réglementé par une politique de libre-échange dirigé. Dans ce contexte, l'Ontario bénéficie d'un surplus appréciable, aussi est-il difficile de noter ce que le secteur de l'automobile aurait à gagner de relations commerciales moins rigides.

Les services du secteur tertiaire sont presque totalement utilisés sur place, ils ne seront donc en rien touchés par des changements dans le régime des échanges commerciaux. Les quelques services qui sont exportés sont soumis à toutes sortes de restrictions artificielles ou inhérentes à leur nature. Jusqu'à présent, il n'a pas été possible d'en identifier la nature et encore moins d'en mesurer les effets. A l'heure actuelle, on en est encore à déterminer les services à inclure dans les négociations.

Au cours des négociations, les négociateurs devront affronter un problème épineux, à savoir l'attitude complexe et changeante de l'opinion publique sur la libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis. Les gens d'affaires, plus particulièrement les chefs des grandes entreprises, souhaitent des relations plus ouvertes avec les États-Unis car selon eux, ils ont tout à gagner d'un rapprochement avec l'industrie américaine. Il n'en reste pas moins que certaines de ces entreprises jouissent de privilèges qu'elles n'abandonneront pas de gaité de cœur. Bon nombre de ces chefs d'entreprise ont leur bureau à Toronto, ils sont donc très bien placés pour influencer sur l'opinion publique. Dans les autres régions de la province, les syndicats formeront le noyau de la résistance à la libéralisation des échanges commerciaux, justifiant leurs réticences par la crainte associée aux pertes d'emplois et de salaires, et par l'atteinte à la souveraineté canadienne. L'influence de ce groupe est renforcée du fait que la plupart des employés syndiqués travaillent à Toronto ou le long du corridor de la 401, et qu'ils appartiennent au secteur secondaire qui, croit-on, subira les modifications structurelles les plus profondes.

Même si des groupes d'intérêt public ont examiné sérieusement la question, le grand public, en général, n'est pas encore vraiment sensibilisé au problème. Quoi qu'il en soit, la réaction positive de l'ensemble des Canadiens quant à la libéralisation des échanges, réaction depuis toujours plus mitigée en Ontario, s'est durcie au cours des mois et elle est maintenant dominée par l'incertitude liée aux répercussions économiques de ce changement. Selon les sondages faits par Décima, les habitants de l'Ontario sont moins convaincus que les autres Canadiens des avantages à retirer de la libéralisation des échanges commerciaux; de plus, ils s'interrogent sur l'habileté de leur gouvernement à négocier un accord avantageux. Enfin, la souveraineté et l'indépendance du Canada sont d'autres points mis en question. Depuis longtemps, l'Ontario préoccupée de ces aspects, entre autres les investissements étrangers et l'influence de la culture américaine, s'inquiète de l'avenir de la presse écrite et électronique dont le centre est à Toronto.

Le gouvernement de l'Ontario suit donc de très près l'évolution de cette situation complexe. La libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis est une des priorités de la province ainsi que les questions qui en découlent, soit la faculté du secteur secondaire de l'Ontario de faire face à une concurrence intensifiée; la vulnérabilité des entreprises qui augmente de façon proportionnelle à leur spécialisation et à leur implantation sur les marchés étrangers; les répercussions sur les ressources humaines en termes de pertes d'emplois et de rémunération; les conséquences sociales pour les agglomérations dont la vie économique dépend d'une seule industrie, et enfin la sauvegarde de l'identité culturelle canadienne. De plus, préoccupé par les effets du libre-échange sur le commerce avec les autres provinces, le gouvernement de l'Ontario a exercé des pressions pour que soient éliminées les barrières tarifaires entre les provinces, afin de permettre aux entreprises provinciales d'affermir leur position avant que ne s'installe la concurrence des importations.

Toutes ces raisons poussent l'Ontario à jouer un rôle de premier plan au cours des négociations sur tout changement qui pourrait modifier les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis. Cette province tient à ce que les pourparlers soient précédés d'analyses exhaustives et de consultations prolongées, sachant parfaitement que toute tergiversation ou désaccord de la part du Canada saboterait le processus des négociations, et que les discussions se transformeraient en un dialogue de sourds, si les dix provinces insistaient pour y participer.

Pour que les négociations aboutissent, les hauts fonctionnaires fédéraux chargés de l'élaboration des grandes lignes devront, avant même d'entamer les pourparlers, étudier soigneusement toutes les conséquences, comparer l'importance relative des inquiétudes des parties concernées, et trouver un terrain d'entente avec le gouvernement de l'Ontario. Il faudra pour cela établir des objectifs, définir la portée des négociations, déterminer la participation des gouvernements provinciaux et proposer des mesures pour faciliter l'adaptation afin de parvenir à un équilibre entre la sécurité et le progrès.

ii) Les ressources humaines

Au chapitre des ressources humaines, le défi à relever au cours des prochaines années comprend trois aspects, source de préoccupations pour les gouvernements :

- * la difficulté pour les groupes défavorisés d'obtenir et de conserver un bon emploi;
- * le chômage et son coût à court terme;
- * la nécessité d'améliorer continuellement la compétence de la main-d'oeuvre afin d'en maintenir la compétitivité.

Le premier de ces aspects, commun à tous les niveaux de gouvernement est autant lié à la justice qu'à l'expansion économique, et pour cette raison, il ne sera pas abordé ici. Le deuxième point, soit le chômage, a été un obstacle majeur au cours des dernières années. Au plus fort de la crise en 1983, 10,3 p. 100 de la population active, soit 470 000 personnes, étaient sans emploi. Aujourd'hui, après la reprise des activités, reprise qui a permis en une période de douze mois de créer 175 000 emplois, le taux de chômage non dessaisonalisé de janvier était encore à 8,2 p. 100. En définitive, la meilleure façon d'atténuer le problème est d'accélérer le rythme de la croissance.

Des études faites pour le compte du gouvernement fédéral et du gouvernement de l'Ontario indiquent une augmentation de la demande pour des travailleurs très qualifiés et des personnes possédant un diplôme universitaire avec spécialisation. Puisqu'un grand nombre d'emplois est destiné aux secteurs secondaire et tertiaire dont celui des affaires, l'Ontario aura grand besoin de main-d'oeuvre appartenant à ces catégories car les perspectives économiques sont étroitement liées au perfectionnement des employés et à la polyvalence des effectifs. Puisqu'il faut du temps pour former du personnel, il faut penser à modifier en ce sens l'enseignement, la formation et le recyclage gardant en vue les résultats à long terme et les adaptant aux besoins du marché du travail et des employeurs. Le vieillissement de la population active ainsi que les bouleversements techniques actuels incitent à passer, au second plan des préoccupations, l'éducation des jeunes au profit du perfectionnement et du recyclage des personnes déjà au travail.

A l'heure actuelle, le niveau de l'activité industrielle est faible. Une récente étude faite auprès d'un groupe spécifique d'industries de l'Ontario a révélé que, de 1990 à 1995, près de la moitié d'entre elles consacrerait probablement moins de 5 p. 100 du budget total de la main-d'oeuvre à la formation. Par contre, certaines industries plus orientées vers l'information en dépenseront de 7 à 9 p. 100. Heureusement, la tendance générale est à la hausse par rapport au niveau actuel et les

sommes consacrées à la formation dans le secteur des nouvelles techniques de pointe vont aller en augmentant.

Au Canada, c'est l'Ontario qui compte le plus grand nombre d'universités, de collèges communautaires et le taux le plus élevé d'étudiants inscrits. Malgré cela, les subventions aux universités ont été réduites au cours des dernières années, cependant le gouvernement actuel a pris des dispositions pour injecter des fonds supplémentaires.

Un des objectifs du programme fédéral Planification de l'emploi est d'assurer une formation à plus long terme pour qu'elle réponde mieux aux besoins du secteur privé. Le gouvernement provincial partage entièrement ces objectifs mais n'a pas pour l'instant accéléré le transfert des fonds, accordés auparavant à la formation directe dans les collèges communautaires, à la formation dans l'industrie la fonction du marché.

Grâce à la polyvalence du programme Planification de l'emploi, les gouvernements disposent de toute une gamme d'outils nécessaires pour résoudre les différents problèmes d'adaptation au marché du travail. Si l'on parvient à un accord sur la libéralisation des échanges, il sera peut-être nécessaire d'orienter la planification en fonction de programmes spécialement conçus pour faciliter l'adaptation des travailleurs, tout en sauvegardant l'estime de soi et la sécurité des emplois.

Malgré sa bonne volonté, la population de l'Ontario hésite à s'engager dans l'aventure du libre-échange surtout lorsqu'elle considère les risques personnels auxquels elle sera exposée et les coûts qui sont en jeu (perte de rémunération, frais de déménagement, risques de chômage). Pour rassurer l'opinion publique, il faudra songer à offrir des programmes d'aide aux personnes qui auront particulièrement du mal à faire la transition entre l'ancien et le nouveau régime économique. En fait, il n'y a pas à se poser de questions sur la nécessité de ces programmes; les craintes des travailleurs et des syndicats sont suffisamment fondées. Pour gagner leur confiance, mieux vaudrait élaborer et annoncer ces programmes à l'avance plutôt que de les proposer comme pis-aller en réponse aux difficultés qui surgiront au terme des négociations.

Les entreprises, les syndicats et les associations professionnelles peuvent jouer un grand rôle auprès des travailleurs, en les préparant aux changements et en les aidant à s'adapter au cours de leur carrière. Toutefois, si ces institutions refusent de changer radicalement leur attitude et leurs objectifs et négligent d'établir de nouvelles relations de travail, elles ne feront que nuire à l'évolution de la main-d'oeuvre.

D'une façon plus particulière, les gestionnaires et les chefs syndicaux devront apprendre à régler en commun des questions délicates telles que la réduction des coûts, la rémunération, la croissance et la sécurité de l'emploi, etc. A titre d'exemple, citons le groupe de travail sur la technologie et l'emploi du gouvernement de l'Ontario, tous les membres de ce groupe sont parvenus à s'entendre de façon étonnante sur la notion d'adaptation. En matière de technologie, ils ont convenu que les facteurs

externes qui modèlent la structure des organisations ne laissent que peu ou pas le choix de décider si l'on doit s'engager dans la voie de la technologie. Cette volonté de faire preuve de souplesse et d'accepter de payer le prix de l'adaptation est un atout économique non négligeable en cette époque de changements.

Puisque c'est aux gouvernements provinciaux qu'incombe l'ultime responsabilité de l'enseignement, le gouvernement fédéral aura plutôt à juger de la valeur de la formation, du recyclage et de l'utilisation des ressources humaines à la fin de la scolarité obligatoire. Le gouvernement fédéral devra étudier les points suivants : qualité et financement des études collégiales et universitaires, amélioration des relations entre les établissements de formation subventionnés par l'État et le secteur privé, élaboration d'un programme d'aide destiné aux travailleurs touchés par le nouveau régime économique dû à la libéralisation des échanges.

iii) Les marchés financiers

Le processus d'adaptation commence au moment où est prise la décision d'investir : à cet instant, les ressources productives (main-d'oeuvre et ressources financières) sont réparties ou affectées différemment. L'analyse des dépenses du gouvernement de l'Ontario, qui figurent dans les comptes de la Nation, révèle que la proportion des dépenses consacrées par cette province aux investissements pour les deux dernières années comptabilisées (1983 et 1984) était de 15,6 p. 100. Ce résultat est inférieur à celui du reste du Canada (21,3 p. 100) et des autres pays industrialisés, y compris les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne de l'Ouest et le Japon. Cette situation s'explique par le recul profond qu'a connu l'Ontario; cependant, les prévisions des dépenses d'immobilisations laissent entrevoir que la reprise est amorcée.

L'industrie de l'Ontario bénéficie de la proximité des marchés financiers et du secteur des intermédiaires financiers les plus puissants et les plus modernes du Canada. Le centre financier de Toronto fournit des services à la majeure partie des entreprises canadiennes et serait le cinquième employeur du secteur des finances, des assurances et de l'immobilier. Grâce à leur envergure, de nombreuses compagnies de ce secteur occupent des places de choix au sein des marchés financiers internationaux. A l'heure actuelle, on ne peut prévoir avec certitude les services qui seront inclus dans les négociations sur les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis ou dans celles sur le GATT. Les barrières naturelles ou artificielles sont telles qu'il paraît difficile de négocier une ouverture des systèmes financiers intérieurs entre eux, ouverture qui serait équitable pour les deux pays. Néanmoins, à mesure qu'il prendra de l'expansion, le marché financier de Toronto cherchera à entrer en relation avec le système international. De ce mouvement devraient résulter de

nouveaux débouchés et de nouveaux défis sous forme de sources de capitaux, de services, et d'ouvertures de marchés pour les industries canadiennes.

Deux révolutions, l'une technique et l'autre due à l'application des techniques de pointe, guettent le secteur des marchés financiers. La mise au point de systèmes de traitement de l'information et d'appareils de télécommunications bon marché et fiables a modifié en profondeur la nature et la qualité des services offerts par ce secteur. Ajoutons à cela les progrès foudroyants des techniques de pointe dans le domaine des finances, des assurances et autres. Certes, Toronto ne dispose pas encore de la panoplie technique et des méthodes avancées à la portée des plus grands centres américains, mais son marché financier évolue continuellement et probablement plus rapidement que dans les autres provinces. Ce phénomène découle en partie de l'importance de la ville et de sa grande concentration industrielle et démographique, donnant ainsi lieu à un dynamisme et à une compétitivité sans pareil au Canada.

Cette tendance à une plus grande concurrence, à l'innovation et à la souplesse présente quand même des risques plus élevés pour les sociétés de ce secteur ainsi que pour leurs clients. Les marchés financiers, leurs clients, les gouvernements et le grand public devront peser le pour et le contre de cette évolution et chercher un nouvel équilibre. Cependant, la faculté d'adaptation et la modernisation des marchés financiers sont à la base de leur vitalité et de celle d'autres secteurs qui comptent sur leur propre compétitivité pour jouer leurs atouts.

La réglementation qui encadre cette industrie est d'une importance capitale pour l'avenir des investissements en Ontario. La nécessité de créer un climat favorable à l'investissement se justifie par un certain nombre de facteurs particuliers : la recherche d'un équilibre plus souple entre les innovations financières et la sécurité, les encouragements aux investisseurs pour répondre activement aux indications du marché et la conception d'une politique cadre s'adaptant aux diverses fluctuations.

iv) L'industrie automobile

L'industrie automobile en Ontario a connu trois excellentes années. De 1983 à 1985, les ventes d'automobiles au Canada ont monté en flèche à un rythme annuel de 19 p. 100, alors qu'aux États-Unis, pour la même période il était en moyenne de 12 p. 100. En 1984 le nombre d'emplois dans les usines canadiennes avait atteint les niveaux records établis en 1979. Les bénéficiaires combinés des quatre grands de l'automobile (GM, Ford, Chrysler et AMC/Renault) battaient le record de tous les temps, soit 11 milliards de dollars en 1984. Au Canada, l'industrie des véhicules à moteur et des pièces détachées enregistre depuis 1982 un surplus considérable et croissant dans la balance commerciale, et 1985 promet d'être une année encore meilleure.

Mais, en dépit de cette prospérité, il semble que l'industrie de l'automobile pourrait traverser une crise importante dès 1987-1988; crise qui

serait due, semble-t-il, à un surplus de production dans les usines des quatre grands. En effet, on s'attend à un ralentissement de la demande générale; à un plus grand créneau occupé par le Japon et les autres constructeurs étrangers; et à un accroissement relativement rapide de la demande pour les petites voitures, secteur dans lequel les producteurs étrangers sont en avance sur le Canada en particulier quant au prix et à la qualité. Ce surplus évalué à environ 1,3 million d'unités, c'est-à-dire à 15 p. 100 de la production des quatre grands en Amérique du Nord en 1985, mettrait en jeu 130 000 emplois. Étant donné que 85 p. 100 des activités de l'industrie de l'automobile au Canada sont centralisés en Ontario, cette province devra probablement faire face à des pertes considérables (pour fins de comparaison, signalons que la crise dans l'industrie de l'automobile de 1979 à 1982 a entraîné des coupures d'environ 32 p. 100 de la production au Canada pendant quatre ans et 26 200 mises à pied.)

Certains observateurs estiment que ces prévisions sont pessimistes car l'Ontario fabrique moins de petites automobiles que les États-Unis (25 p. 100 par rapport 40 p. 100 aux États-Unis), les coûts de production en Ontario sont plus faibles et les dispositions du Pacte de l'automobile pourront peut-être obliger les usines à rester ouvertes. De plus, deux usines d'automobiles japonaises, Honda à Alliston et Toyota à Cambridge, ouvriront leurs portes durant la période en question. Ces nouvelles usines fourniront donc, aux fabricants canadiens de pièces détachées, des occasions d'accroître leur production, surtout si les compagnies japonaises désirent se prévaloir des avantages du Pacte de l'automobile.

Il reste maintenant à comparer cette vue d'ensemble à une analyse plus détaillée des usines prises séparément. Des études préliminaires incomplètes indiquent que parmi les quatre grands de l'automobile, les usines Ford et AMC/Renault sont les plus vulnérables. Les villes d'Oakville, de St. Thomas, de Sarnia, de Stratford et de Brantford pourraient être gravement touchées. Aucune analyse n'a encore été faite sur les usines indépendantes de pièces détachées qui emploient 60 p. 100 de la main-d'œuvre de ce secteur. La majorité de ces usines a peu de chances d'obtenir des contrats des quatre grands, aussi leurs perspectives d'avenir pourraient être encore plus sombres. Elles auront toutefois l'occasion de tisser des relations d'affaires avec les nouvelles usines japonaises, si elles parviennent à augmenter leur compétitivité.

Cette perspective est sans relation aucune avec le résultat des négociations sur la libéralisation des échanges, mais comme ces événements se produiront au même moment, ils ne feront probablement qu'un dans l'esprit du public. L'inclusion du Pacte de l'automobile dans les négociations soulèverait bien des controverses et risquerait d'associer les pertes d'emplois dues à un surplus de production à la libéralisation des échanges commerciaux.

Le gouvernement de l'Ontario, en particulier, exercera probablement de fortes pressions en faveur de mesures douanières, et ce pour exiger qu'une partie de la production soit canadienne; pour obtenir des subventions

destinées à moderniser les usines, à trouver de nouveaux produits et à recycler les employés, et pour fixer des taux d'échange et imposer des mesures fiscales qui permettraient à cette industrie majeure de survivre. Sans ces garanties, l'Ontario pourrait voir la libéralisation des échanges commerciaux d'un plus mauvais oeil encore et faire connaître au public ses réticences d'une façon encore plus spécifique et plus tangible. Son opposition au libre-échange pourrait tourner presque totalement autour de la question de l'industrie des véhicules automobiles et des pièces détachées.

4. LE NORD DE L'ONTARIO

Dans le nord de l'Ontario, région qui a toujours compté sur l'exploitation de ses ressources minières et forestières, la vie économique est caractérisée par l'alternance de périodes de prospérité et de récession; de plus, concentrée dans des communautés qui survivent grâce à une seule industrie, elle est marquée par un taux de croissance inférieur au reste de la province. La crise de 1982-1983 et la valeur du dollar canadien par rapport aux devises étrangères à l'exception du dollar américain ont durement frappé cette région. Jusqu'à présent, les principales industries n'ont pas encore retrouvé leur rythme de croisière et l'on a de bonnes raisons de croire que la période de prospérité pourrait ne jamais revenir car la récession a souligné et amplifié certaines tendances structurelles qui menacent à long terme les industries fondées sur l'exploitation des richesses naturelles.

Le secteur minier a longtemps fait la pluie et le beau temps sur les marchés internationaux, comptant sur la qualité de ses produits et sur son rapport coût-efficacité pour demeurer concurrentiel. Au cours des dix dernières années, on a assisté au déclin des marchés et des prix de la majorité des minerais extraits dans le nord de l'Ontario, sauf l'or. Cette situation est due à une diminution de la demande mondiale à la suite de l'apparition de produits de remplacement, de la réduction généralisée de la production, et du ralentissement de la croissance économique. Parallèlement, l'arrivée massive sur le marché de produits venant des pays en voie de développement a provoqué une baisse générale des prix. Ces pays menacent de porter un coup fatal à l'ensemble de l'industrie, car non seulement ils sont équipés d'installations modernes pouvant répondre à la demande mondiale, mais ils continuent également à saturer le marché en vendant des produits au coût de fabrication ou à meilleur prix afin de se procurer les devises étrangères dont ils ont tant besoin.

Pour survivre, l'industrie minière s'est vu forcée d'innover et de faire appel dans les plus brefs délais aux techniques de pointe et ce, à tous les stades de l'exploitation (prospection, extraction et traitement des minerais). Ces démarches permettront peut-être à ce secteur de conserver sa place, mais les pertes sur le plan socio-économique seront élevées et l'industrie devra faire face à de grandes dépenses. L'application de ces nouvelles techniques aura des répercussions négatives sur ces communautés minières tels une augmentation du chômage, une diminution des revenus, un déplacement de la main-d'oeuvre ainsi que des problèmes sociaux et économiques de toutes sortes.

L'opinion publique, inquiète des effets des pluies acides sur l'environnement, exerce des pressions croissantes sur les sociétés productrices de nickel afin de réduire leurs émissions de SO₂. Puisque dans une certaine mesure, ces pressions coïncident avec la nécessité de moderniser les installations, les gouvernements provincial et fédéral sont

donc prêts à fournir une aide financière pour que ces sociétés conservent leur place sur le marché. Cependant, ces dernières jugent trop sévères les normes de réduction des émissions fixées récemment par le gouvernement provincial. Pour la compagnie Inco, en particulier, ces objectifs sont impossibles à atteindre, et ce, à n'importe quel prix, aussi la compagnie a-t-elle fait savoir qu'elle devrait peut-être recourir à des mises à pied et être obligée de fermer, si on la forçait à respecter les nouvelles limites.

La foresterie et les industries qui s'y rattachent sont aux prises avec des difficultés semblables : prix mondiaux peu élevés, ralentissement de la demande, surplus et concurrence internationale féroce. Toutefois, les problèmes les plus graves concernent l'approvisionnement en fibres et les coûts de traitement. Ce secteur ne peut même plus tirer parti des avantages que lui procurait l'abondance de ses ressources. Les peuplements de qualité sont en effet de plus en plus éloignés des scieries, ce qui augmente les coûts; ajoutons qu'ils sont de plus en plus menacés par les insectes nuisibles, les feux de forêts et une gestion inadéquate des ressources. Avec la mise au point de nouvelles techniques de traitement du bois, l'Ontario a perdu la place traditionnelle occupée grâce à la réputation des résineux à fibres allongées de haute qualité qui poussent dans le nord de la province. De nouvelles méthodes de fabrication de la pulpe, à partir de procédés thermomécaniques et de procédés thermo-mécano-chimiques, permettent maintenant aux pins à croissance rapide du sud des États-Unis et aux forêts d'eucalyptus des pays en voie de développement de rivaliser avec les produits canadiens.

Contrairement à l'industrie minière, certains secteurs de l'industrie de traitement du bois ne sont pas parvenus à maintenir des prix compétitifs avec l'étranger. En plus des coûts élevés de l'exploitation de ces ressources, les usines de pâtes et papiers de l'Ontario disposent, en général, d'installations anciennes et emploient plus de personnel que les usines plus modernes d'autres pays. Pour corriger la situation, il faudrait amorcer une modernisation générale, et ce, à un moment où la capacité est excédentaire et les marchés sont faibles. Les producteurs de bois de charpente ont pu maintenir des installations rentables et modernes, mais ils sont pénalisés en raison des coûts de main-d'oeuvre plus élevés que partout ailleurs.

Les répercussions de ces tendances et des tentatives que feront ces industries pour les minimiser seront durement ressenties dans la région. La main-d'oeuvre, une des principales sources de dépenses et un des coûts variables, devra être réduite à la suite soit de compressions ou de la modernisation des installations. Les communautés dont la vie économique dépend d'une seule entreprise seront touchées, et un grand nombre de personnes devront se chercher du travail dans d'autres domaines, à l'extérieur de leur région, ce qui amplifiera le mouvement de migration amorcé depuis quelque temps déjà. La libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis devrait ouvrir de nouveaux marchés à ces industries et prolonger leur survie, mais même ces mesures ne suffiront pas à augmenter le nombre des emplois.

Dans le nord de l'Ontario, la troisième industrie fondée sur la mise en valeur des richesses naturelles est le tourisme; ce secteur offre des possibilités intéressantes d'expansion et de création d'emplois. A l'heure actuelle, le tourisme est une source considérable de revenus et d'emplois pour la région, mais il est encore peu développé et la demande déjà grande ne cesse d'augmenter. L'industrie du tourisme ne diffère pas des autres secteurs de l'activité économique; pour réussir à le promouvoir, il faudra améliorer la qualité des produits, augmenter les investissements et former une main-d'oeuvre qualifiée.

5. CONCLUSION

L'année 1985 a été favorable à l'Ontario, aussi les perspectives pour l'année en cours laissent espérer une croissance certaine. A moyen terme, l'activité économique subira des pressions dues au resserrement des liens entre l'Ontario et les marchés internationaux, et à la concurrence sur ces marchés. Dans ce contexte, la question première est celle de la libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis, libéralisation qui aura des conséquences importantes, autant positives que négatives, pour la structure et la croissance économiques de l'Ontario.

Le succès des mesures d'adaptation à un nouveau régime économique dépendra en grande partie de la compétence des ressources humaines dont l'Ontario sera en mesure de disposer. Les institutions en jeu devront seconder la main-d'œuvre en faisant preuve de souplesse et en contribuant à améliorer la compétence des travailleurs. La souplesse et le pouvoir des marchés financiers seront d'autres facteurs importants qui favorisent cette adaptation.

En termes de secteurs, la faculté de deux importants groupes d'industries à prévoir les prochains changements structurels aura un effet majeur sur la réaction générale des régions où ces groupes sont concentrés. Dans la région industrialisée du sud de l'Ontario, on croit que l'industrie automobile, concentrée surtout autour des quatre grands, connaîtra un remaniement important conjugué à une croissance de l'élément non américain de l'industrie. Dans le nord de l'Ontario, les industries minière et forestière seront aux prises avec la concurrence féroce qui menace d'affaiblir la vie socio-économique de cette région. Certaines de ces conséquences néfastes pourraient être atténuées en partie par l'expansion du tourisme.

Les gouvernements pourront intervenir grâce à l'élaboration de politiques cadres pertinentes portant sur la libéralisation des échanges commerciaux; le développement des compétences et la réglementation des marchés financiers. Il sera peut-être nécessaire d'établir des directives et des programmes particulièrement destinés à l'industrie automobile et aux industries fondées sur l'exploitation des richesses naturelles. Il est évident qu'il faudra également élaborer des programmes pour aborder toute autre question particulière.

6. ANNEXE A -- STRUCTURE ÉCONOMIQUE ET PERFORMANCE DE L'ONTARIO

1) Structure

L'Ontario occupe 11 p. 100 du territoire canadien et regroupe 36 p. 100 de la population totale du pays. En termes de main-d'oeuvre, de vente au détail, de rendement et de revenu, la participation de l'Ontario au total national est légèrement plus élevée que sa population. Cette situation est encore plus évidente dans le domaine des exportations; près de la moitié des exportations canadiennes provient de l'Ontario.

Comme dans les autres provinces, l'Ontario dispose d'une industrie de services élaborée mais de moindre envergure. Par rapport à l'ensemble du pays, l'Ontario domine dans le secteur des finances, des assurances et de l'immobilier. Alors que l'activité économique des autres provinces dépend largement de leurs richesses naturelles et des industries de traitement qui s'y rattachent, l'Ontario dépend plutôt du secteur secondaire, à l'origine d'un peu plus du cinquième du produit provincial. La principale de ces activités, l'automobile, fournit 25 p. 100 des produits manufacturés. Les industries de fabrication de matériel électrique et de fabrication des métaux sont également importantes, ajoutons que le secteur des produits chimiques et celui de l'imprimerie sont en pleine expansion; en définitive, environ 11 p. 100 de l'activité économique fondée sur l'exploitation des richesses naturelles proviennent de ces secteurs. Le tableau 1 (p. 25) fournit des détails sur la répartition des activités et l'emploi par secteur.

La région de Toronto domine la vie économique de la province. Avec 37,2 p. 100 de la population de la province, cette région regroupe une grande partie des activités de services, notamment les transports, les télécommunications, le commerce et les finances. Toronto est, de plus, un grand centre industriel caractérisé par des industries de transformation telles les industries du textile, du vêtement, de l'ameublement et de l'imprimerie, attirées par le coût peu élevé de la main-d'oeuvre. Les entreprises de transformation des métaux et de production de l'électricité sont aussi installées dans cette région.

Le corridor de la 401 est une autre région d'une importance économique considérable. Il s'étend de part et d'autre de Toronto et compte 29 p. 100 de la population de la province. Comme Toronto, cette région regroupe une importante proportion du secteur secondaire qui est caractérisé par des industries lourdes très évoluées où se concentrent les capitaux. Le traitement des métaux de base, la fabrication de matériel roulant et de machinerie lourde sont les principales activités. L'agriculture occupe également une grande place le long du corridor de la 401; plus de la moitié des rentrées de fonds au chapitre de l'agriculture provient de cette région. Enfin, les régions de Toronto et du corridor de la 401 regroupent, à elles deux, de 50 à 90 p. 100 de tous les genres d'activités économiques de

l'Ontario, à l'exception de quelques industries fondées sur l'exploitation des richesses naturelles.

Dans le reste de la province, soit plus de 90 p. 100 du territoire où vit le tiers de la population, la vie économique est très semblable à celle du reste du Canada. Les industries dominantes sont les industries reliées à l'extraction et au traitement des minerais, à l'agriculture et au bois. Le secteur des services, support de l'industrie de production des biens, comprend surtout des activités reliées aux services communautaires et personnels. Dans ces régions, l'expansion économique tend à être plus lente, plus fragmentée et elle reste reliée à des projets d'exploitation des richesses naturelles.

Par rapport à la tendance du marché, l'Ontario consomme plus de la moitié de ce qu'elle produit; le reste est réparti entre les exportations à l'étranger et les provinces dans un rapport de 3 pour 1. Les produits destinés au marché international comprennent notamment tous les types de services, les matériaux de construction, les aliments, le papier, les véhicules automobiles ainsi que plusieurs autres produits à base de métaux. La demande des provinces est reliée aux biens de consommation, surtout les produits de l'industrie lourde et les biens de consommation durables, à l'exception des finances et des transports. Les exportations vers l'étranger occupent une grande place de l'activité économique : près de la moitié des échanges commerciaux avec l'étranger, en particulier les États-Unis (4/5), se fait à partir de l'Ontario. Le principal produit d'échange est l'automobile, car l'Ontario regroupe 93 p. 100 de toutes les activités commerciales reliées à l'automobile. Les autres produits d'exportation vers les États-Unis comptent pour un peu moins de 40 p. 100 du total national et proviennent de l'exploitation des richesses naturelles. Le matériel de bureau, avec le matériel de laboratoire et de télécommunications, fait l'objet d'échanges intensifs. Les exportations de services sont plutôt négligeables, seulement 12 p. 100 des revenus d'exportation leur sont attribuables. Elles n'occupent pas non plus une grande place sur le marché américain.

Contrairement aux autres provinces, l'Ontario connaît un déficit de sa balance commerciale avec l'étranger et un excédent dans ses échanges commerciaux avec les autres provinces. Puisque l'excédent est supérieur au déficit, l'Ontario produit donc davantage qu'elle ne consomme. Cependant, cette province importe du bétail, des céréales et des hydrocarbures de l'Ouest canadien, une grande variété de produits manufacturés et transformés du Québec, et une quantité considérable de services reliés aux finances et aux transports. Sur le plan international, l'Ontario importe des États-Unis plus de 80 p. 100 de ses produits, notamment des fruits et des légumes, de la machinerie, des pièces détachées, du matériel de laboratoire, des produits chimiques destinés à l'industrie, des appareils de télécommunications et du matériel d'imprimerie.

ii) Rendement

Après avoir connu une très bonne année 1984 -- année qui s'est caractérisée par une croissance réelle de 7 p. 100 -- l'ensemble des activités économiques de l'Ontario a connu une croissance d'environ 4,8 p. 100 en 1985. Les composants de la demande qui ont contribué à la croissance, en 1985, étaient répartis de façon beaucoup plus uniforme. L'augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs et des investissements, ajoutée au rendement des marchés d'exportation, plus faible mais quand même tangible, a fourni une base plus large et plus solide à l'essor de la province. L'augmentation des investissements est particulièrement souhaitable car l'expansion économique et la compétitivité futures de la province en dépendent.

C'est dans le domaine des services que les rendements les plus élevés et les plus uniformes ont été atteints, notamment les transports et les télécommunications, ainsi que dans le groupe finances, assurances et immobilier. L'augmentation des dépenses des consommateurs durant les trois premiers trimestres de 1985, notamment dans le domaine des véhicules automobiles et du vêtement, a également contribué au rendement élevé du commerce. Dans le secteur de la production des biens, la construction a repris du terrain grâce à une augmentation des investissements au chapitre de la machinerie et de l'équipement. Le rendement élevé dans la fabrication de matériel roulant, dans l'industrie du textile, du vêtement et des produits pétroliers a permis au secteur secondaire de conserver en 1985 un niveau élevé de rendement global pour tous les secteurs de la province; l'année 1984 avait été marquée par des succès considérables dans ces domaines. Le rendement des services publics (eau et électricité), du secteur des richesses naturelles, du traitement des richesses naturelles, satisfaisant en 1984, a été moins stable en 1985. Il n'y a eu aucune croissance de l'administration publique.

Les tendances récentes du marché du travail laissent prévoir une amélioration (se reporter au tableau 2 p. 26). Le taux de chômage provincial annuel est passé de 9,1 p. 100 en 1984 à 8 p. 100 en 1985, grâce à l'action combinée de l'augmentation du nombre d'emplois et du ralentissement de la croissance de la main-d'oeuvre active. En janvier 1986, on comptait environ 392 000 chômeurs en Ontario, c'est-à-dire 30 p. 100 de l'ensemble des chômeurs au Canada. Les noyaux de chômage les plus prononcés se trouvent dans les régions de Sudbury, de Thunder Bay et de St. Catharines-Niagara.

En termes de rémunération, le revenu individuel réel a augmenté d'environ 3 p. 100 en 1985, par rapport à une augmentation de 5,5 p. 100 en 1984. Puisque le taux d'inflation a été relativement constant, on peut attribuer cette baisse à des salaires moins élevés et à une augmentation des impôts. Par contre, les revenus provenant d'investissements ont atteint des records inégalés depuis 1983, année qui avait été particulièrement faible. Les épargnes personnelles, plus faibles en 1983, sont également à la hausse. Les bénéfices des entreprises de la province, avant impôt, indiquent une

reprise assez marquée depuis la récession, et les ratios d'endettement affichent une remontée dans presque tous les secteurs, sauf celui des richesses naturelles. Les données les plus récentes sur les comptes de la province indiquent une avance de 5,6 p. 100 des bénéfiques par rapport à la première moitié de l'année. Pourtant, le rendement de nombreuses entreprises, notamment les entreprises de biens industriels, de traitement des richesses naturelles, de services, de construction et de l'immobilier, reste inférieur au niveau d'avant la récession.

En 1986, on évalue la croissance provinciale à 3,5 p. 100. Cette expansion plus modeste est attribuée à un ralentissement encore plus marqué de la croissance dans le domaine du commerce et du pouvoir d'achat des consommateurs. Les mesures fiscales imposées par les derniers budgets des gouvernements fédéral et provincial, dont les effets seront plus sensibles l'année prochaine, affaibliront encore davantage le pouvoir d'achat des consommateurs. Cependant, la diminution du coût de l'énergie contribuera à rétablir, en partie, l'équilibre. Par ailleurs, d'importantes dépenses d'investissements sont déjà engagées, et ce dernier secteur devrait connaître une des plus fortes croissances.

Tableau 1
1984 - Structure économique de l'Ontario*

	<u>Production provinciale (%)</u>	<u>Emploi (%)</u>	<u>Production nationale (%)</u>
Secteur primaire - Total	11,6	10,4	33,1
Agriculture			
Aliments, boissons, tabac	4,9	5,2	36,9
Mines			
Traitement des minerais, minerais non métalliques, Pétrole brut et charbon	4,4	3,2	33,8
Forêts			
Pâtes et papiers, Transformation du bois	2,3	2,0	27,0
Secteur secondaire - Total	20,8	17,1	62,1
Transports, matériel	6,2	3,6	79,5
Produits manufacturés	14,6	13,5	58,0
Secteur tertiaire - Total	61,2	66,2	38,6
Administration, commerce, Personnel	20,9	30,5	41,1
Finances, assurances, Immobilier	14,7	6,4	44,0
Autres	25,6	29,3	34,5

* A l'exclusion de la construction, des services publics, de la chasse et de la pêche.

Tableau 2

1985 - Indices actuels de l'économie

	<u>Ontario</u>	<u>Canada</u>	<u>Ontario % par rapport au Canada</u>
Population (en milliers)	9 066	25 359	35,8
Produit intérieur brut (en millions de dollars courants)	157 213	422 308	37,2
Main-d'oeuvre (en milliers)	4 787	12 639	37,9
Nombre d'emplois (en milliers)	4 402	11 311	38,9
Taux de chômage	8 %	10,5 %	76,2
Taux de participation	68 %	65,2 %	104,3
Revenu personnel par habitant (\$)	16 905	15 386	109,9
Revenu gagné par l'ensemble des travailleurs par habitant (\$)	11 504	9 930	115,9
Proportion des exportations par rapport au PIB	36,6 %	27,6 %	132,6

